



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt Sept Octobre à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE Dany MASSON, Sandra
NIQUET, Messieurs BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien,
GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques,
MORISSET Florian, TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy

Absents excusés : Christelle DELAGE

Secrétaire de séance : Julien CLEMENT

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 13

votants : 13

Date de la Convocation :

19 Octobre 2022

Date affichage de la
convocation

19 Octobre 2022

OBJET

Délibération n° 47/2022
Désignation d'un élu pour
la fonction de
correspondant incendie et
secours

**

Vu la loi n°2021-1520 du 25 novembre n2021 visant à consolider
notre modèle de sécurité civile,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.731-3,
Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, paru le 31 juillet dernier,
créant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et
secours,

Vu que chaque Maire doit désigner un adjoint ou un conseiller
municipal chargé des questions de sécurité civile dénommé
correspondant incendie et secours,

Considérant que ce correspondant pour avoir les missions suivantes,
sous l'autorité du Maire :

- mettre en œuvre des actions relatives à l'information des
habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de
sauvegarde, notamment le DICRIM et le PCS,
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses
obligations de planification et d'information préventive,
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieurs
contre l'incendie (DECI)
- informer le conseil municipal des actions menées.

➤ Monsieur PATRICE GIRAUD est désigné correspondant
incendie et secours de la commune de Genouillé.

➤

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 28 Octobre 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20221027-D47_2022-DE
Reçu le 02/11/2022